

## 1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

### **CRATAEGUS COMPLEXE N°15, solution buvable en gouttes**

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Crataegus oxyacantha TM.....	9 ml
Arnica montana 2 DH.....	3 ml
Aconitum napellus 4 DH.....	3 ml
Nux vomica 4 DH.....	3 ml
Glonoinum 8 DH.....	3 ml
Cactus grandiflorus 2 DH.....	3 ml
Arsenicum album 4 DH.....	3 ml
Apocynum cannabinum 8 DH.....	3 ml

pour un flacon de 30 ml.

Excipient à effet notoire : Ethanol à 52% V/V.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en gouttes.

## 4. DONNEES CLINIQUES

### 4.1. Indications thérapeutiques

Médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans le traitement des palpitations et des manifestations cardiovasculaires de la nervosité, de l'anxiété et de l'insomnie.

### 4.2. Posologie et mode d'administration

Voie sublinguale.

Médicament réservé à l'adulte.

20 gouttes 2 fois par jour, à prendre dans un peu d'eau, de préférence en dehors des repas.  
Garder le médicament sous la langue avant de l'avaler.

Espacer les prises dès amélioration et cesser les prises dès la disparition des symptômes.  
La durée du traitement ne doit pas dépasser 3 semaines, sans avis médical.

#### **4.3. Contre-indications**

- Enfants.
- Hypersensibilité à l'un des composants.

#### **4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi**

Ce médicament contient 52 % V/V de vol d'éthanol (alcool), c.-à-d. jusqu'à 205 mg par dose (20 gouttes), ce qui équivaut à 5,1 ml de bière, 2,1 ml de vin par dose.

L'utilisation de ce médicament est dangereuse chez les sujets alcooliques et doit être prise en compte chez les femmes enceintes ou allaitant et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

#### **4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions**

Sans objet.

#### **4.6. Grossesse et allaitement**

En raison de la présence d'alcool, ce médicament est déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement.

#### **4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines**

Sans objet.

#### **4.8. Effets indésirables**

##### **Déclaration des effets indésirables suspectés**

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé doivent déclarer tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr).

#### **4.9. Surdosage**

Sans objet.

### **5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES**

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

##### **Classe pharmacothérapeutique : Médicament homéopathique**

En l'absence de données scientifiques, l'indication de ce médicament repose sur l'usage homéopathique traditionnel de ses composants.

## **5.2. Propriétés pharmacocinétiques**

Sans objet.

## **5.3. Données de sécurité préclinique**

Sans objet.

## **6. DONNEES PHARMACEUTIQUES**

### **6.1. Liste des excipients**

Ethanol, eau purifiée.

### **6.2. Incompatibilités**

Sans objet.

### **6.3. Durée de conservation**

3 ans.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Pas de précautions particulières de conservation.

### **6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur**

Flacon de 30 ml (verre brun type III) muni d'un compte gouttes (PEBD) fermé par un bouchon (PEHD).

### **6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation**

Pas d'exigences particulières.

## **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

### **LABORATOIRES LEHNING**

3 RUE DU PETIT MARAIS  
57640 SAINTE BARBE

## **8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

- 305 956-0 ou 34009 305 956 0 2 : Flacon compte-goutte de 30 ml.

## **9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

[à compléter par le titulaire]

## **10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE**

[à compléter par le titulaire]

## **11. DOSIMETRIE**

Sans objet.

## 12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

## **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE**

Médicament non soumis à prescription médicale.